



Avis de Soutenance

Monsieur Alexis CHOLLET

Sciences Economiques

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Incidences des normes de liquidité sur les modèles bancaires

dirigés par Madame Raphaëlle BELLANDO

Ecole doctorale : Sciences de la Société : Territoires, Economie, Droit - SSTED

Unité de recherche : LÉO - Laboratoire d'Economie d'Orléans

Soutenance prévue le **vendredi 19 mars 2021** à 14h00

Lieu : Université d'Orléans UFR Faculté Droit, Économie, Gestion Rue de Blois BP 26739 45067 Orléans cedex 2

Salle : Visoi COVID et/ou Salle des thèses - DEG

Composition du jury proposé

M. Adrian POP	Université de Nantes IAE Nantes - Economie et Management	Rapporteur
M. Jean-Baptiste DESQUILBET	Université de Lille - Lille Economie et Management	Rapporteur
Mme Raphaëlle BELLANDO	Université d'Orléans UFR Faculté de Droit, Economie, Gestion	Directrice de thèse
M. Jean-Paul POLLIN	Université d'Orléans UFR Faculté de Droit, Economie, Gestion	Co-directeur de thèse
M. Abdellah BOUCHELLAL	Crédit Agricole Centre Loire	Examineur

Mots-clés : liquidité, LCR, modèle bancaire,

Résumé :

La gravité de la crise apparue à l'été 2007 a conduit les superviseurs à modifier le cadre réglementaire bancaire en intégrant le risque de liquidité. Cette thèse analyse comment les normes de liquidité ont été conçues, principalement le LCR, et dans quelle mesure elles ont influencé l'activité des banques. En se fondant sur les données de quatre banques de détail de proximité, ces travaux présentent les incidences du LCR pour un modèle bancaire spécifique en décomposant l'analyse par produit et par marché puis en évaluant les pistes d'optimisation de cette norme. Nos travaux montrent que l'activité des banques est intimement liée au LCR. Plus spécifiquement, la présentation des liens subtils et consubstantiels entre les produits bancaires (crédit, collecte et refinancement) et le LCR permet d'éclairer sur les pratiques, marchés, structures et opérations favorisés par cette norme. L'instauration d'une règle s'apparente indubitablement à un coût pour les banques. Nous montrons que le coût du LCR provient de la détention de titres HQLA et de l'allongement de l'échéancier d'endettement. Ce coût a une incidence substantielle sur le PNB des banques et varie selon la structure de l'établissement et le

type de clientèle. Afin de réduire ce coût, nos résultats montrent que les banques pourraient reconsidérer les choix de portefeuille titres. En utilisant une méthodologie intégrant les contraintes du LCR, nous concluons que les banques font face à quatre portefeuilles optimaux dont le choix dépend essentiellement des écarts de taux constatés entre les titres. Le LCR est donc un ratio de flux sensible au taux d'intérêt dont les stratégies peuvent varier en conséquence.